

Zeitschrift: Parkinson : das Magazin von Parkinson Schweiz = le magazine de Parkinson Suisse = la rivista di Parkinson Svizzera

Band: - (2011)

Heft: 101: Parkinson : mehr als eine Bewegungsstörung = plus qu'un simple trouble moteur = non solo disturbi del movimento

Rubrik: Astuces pour le quotidien

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 10.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LIVRE

Comment j'ai apprivoisé ma maladie de Parkinson

Raymonde Tremblay-Cordonier, née en 1959 à Chermignon, vient de publier un petit livre dans lequel elle partage avec beaucoup de sincérité sa vie face à la maladie de Parkinson, notamment son opération (stimulation cérébrale profonde).

Extrait : « Je ne relate ici que mes souvenirs et mes impressions, il ne s'agit en aucun cas d'un compte-rendu exact des différentes étapes d'une telle opération. On me demande ce que j'attends de cette intervention. J'aimerais être capable de marcher une heure d'affilée et pouvoir servir une portion de tarte du comptoir de ma cuisine jusqu'à la table sans « l'échapper par terre »,



Raymonde Tremblay-Cordonier, Route de Tsanveulle 48, 3971 Chemignon, tél. 027 483 12 21, courriel: tremblayraymonde@gmail.com, **Prix : CHF 15.-**

dis-je spontanément. Mon interlocutrice a l'air de trouver ces objectifs très réalisables. En y repensant, aujourd'hui, cela montre l'état d'esprit du moment. Je n'avais plus les idées très claires et ces simples objectifs représentaient pour moi tout un programme ! »

MOYENS AUXILIAIRES

Nouveauté : Le « Drap glissant »

Un drap conçu dans un matériau très glissant, semblable à de la toile de parapente, constitue une aide précieuse pour les patients parkinsoniens. Il est plus aisé pour le patient, une fois allongé sur ce drap, (ou pour la personne prêtant assistance) de bouger dans le lit. Il peut aussi s'avérer une aide précieuse pour monter en voiture : étendez le drap sur le siège passager, avant de vous asseoir dessus de côté. La personne vous assistant n'a plus besoin de déployer de grands efforts pour vous tourner et vous installer dans une position confortable – le tout sans douleur ! Naturellement, il faut enlever le drap avant de démarrer pour que vous ne

glissiez pas de votre siège au premier coup de frein ! En principe, les moyens auxiliaires ne devraient, du reste, être mis en œuvre qu'une fois les mouvements autonomes devenus impossibles même à l'aide d'astuces et/ou de manœuvres enseignées, ou une fois devenus absolument nécessaires pour soulager la personne prêtant assistance.

Disponible auprès de Parkinson Suisse, Gewerbestrasse 12a, 8132 Egg, tél. 043 277 20 77, fax: 043 277 20 78, courriel: info@parkinson.ch, **Prix pour membre CHF 19,50**
Prix pour non-membre CHF 23,50



MOBILITÉ

Offres des CFF pour les handicapés

Les CFF proposent différentes aides aux voyageurs souffrant d'un handicap. Les personnes à mobilité réduite, tels que les voyageurs en fauteuil roulant par exemple, peuvent conserver leur mobilité avec les transports publics et ce, avec davantage de facilité et à un coût moindre.

Abonnement général handicapés

Les personnes bénéficiant d'une rente d'invalidité ou d'une allocation pour impotent de l'AI, ne payent pour l'abonnement général (AG) que 2200 francs pour la 2^e classe et 3500 francs pour la 1^{ère} classe. Les bénéficiaires d'une rente d'invalidité doivent présenter au guichet leur carte de légitimation AI. Une personne ne bénéficiant que de l'allocation pour impotent de l'AI doit demander une attestation à l'office AI compétent. Les personnes en âge de percevoir l'AVS avec ou sans handicap peuvent profiter d'un « AG senior » [2550 francs pour la 2^e classe, 4000 francs pour la 1^{ère} classe].

Carte d'accompagnement

Si vous êtes domicilié en Suisse et tributaire d'un accompagnement, votre accompagnant est habilité à voyager gratuitement, sous réserve que vous soyez titulaire d'une « Carte de légitimation pour voyageurs souffrant d'un handicap (carte d'accompagnement) ». Elle est délivrée par les différents services cantonaux. Une liste des offices cantonaux compétents, un guide ainsi que les formulaires à fournir peuvent être téléchargés depuis le site internet www.cff.ch/mobil, rubrique « Facilités de voyage ». Si vous ne disposez d'aucun accès internet, vous pouvez vous adresser directement au Bureau romand. **Important:** la carte d'accompagnement n'est valide qu'en Suisse et seulement en combinaison avec un titre de transport valable. Peu importe que ce soit la personne handicapée ou l'accompagnant qui possède ce titre de transport.